



Le rôle de l'encadrement face aux addictions

Code SST014

Durée 2 jours

Coût 720,00 € nets

A PARIS

01 - 02/07/2024

27 - 28/11/2024

Objectifs

- › Acquérir les propédeutiques sémiologiques des différents troubles addictifs
- › Connaître les obligations légales de l'employeur et appréhender le rôle et la responsabilité de l'encadrement face aux addictions
- › Identifier et savoir aborder une personne présentant une addiction
- › Faciliter la mise en place d'une politique de prévention et de gestion de ces situations

Public*

- › Tout personnel d'encadrement

Programme

- › Concept d'addiction : notions d'usage et de dépendance - Identifier un mésusage
- › Spécificité de la maladie alcoolique : conséquences et prise en charge - Comprendre et gérer le déni
- › Obligations légales de l'employeur
- › Prévention des risques et protection des salariés
- › Rôle et responsabilité de l'encadrement
- › Rôle des différents acteurs de l'entreprise : collègues, hiérarchie, médecine du travail
- › Mesures de prévention et gestion des risques addictifs : conduites à tenir
- › Démarche méthodologique d'un programme d'aide

Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques
- › Mises en situation, cas concrets
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques notamment dans le cadre de l'entretien annuel réalisé par l'employeur

Intervenants

- › Médecins, Psychologues du travail